



Direction de l'Éducation
Nationale, de la Jeunesse
et des Sports

www.education.gouv.mc

Résultats de l'enquête européenne ESPAD 2007

LES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES CHEZ LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS MONÉGASQUES

Stanislas Spilka,
Olivier Le Nézet,
François Beck,
Stéphane Legleye

Janvier 2009

Face aux évolutions multiformes des conduites addictives, et pour mieux cibler les politiques de prévention déjà menées à destination des jeunes de Monaco, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a été chargée de faire un état des lieux de la consommation des substances psychoactives chez les collégiens et lycéens (16 ans et plus).

Grâce au concours méthodologique de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies – expert reconnu de ce type d'enquête, dont je salue le travail mené sur presque deux années – des statistiques validées scientifiquement et pouvant être comparées aux enquêtes épidémiologiques françaises ou européennes sont donc, pour la première fois, disponibles et publiques.

Ces résultats confortent deux convictions :

- la nécessité d'une prévention précoce et intensive en milieu scolaire. Un plan pluriannuel d'éducation à la santé, en partenariat avec la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, visera à mieux sensibiliser aux dangers des conduites addictives, et plus largement à éduquer à des comportements informés pour une bonne santé. En effet, au-delà des interventions sur les conduites à risque, l'éducation à la santé ne prend tout son sens que si elle s'insère dans une démarche plus large et positive de promotion de la santé, au sein de l'école, du collège ou du lycée. Je souhaite également, à partir de ces résultats qui permettent désormais de mieux cerner, selon les âges, le type d'action à mener, un réel investissement en matière de vie collective au sein des établissements.

- la collaboration déjà existante avec d'autres acteurs concernés, les parents d'élèves, la Croix Rouge monégasque, l'association Fight Aids Monaco, la Sûreté Publique..., sera prolongée de manière essentielle et structurée.

Tout naturellement, d'autres évaluations menées à nouveau par l'OFDT, poursuivront cette démarche et donneront le recul statistique nécessaire.



Yvette Lambin-Berti
Commissaire Général Chargé de la Direction
de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports

SOMMAIRE

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES	4
1 - LES CONSOMMATIONS DE PRODUITS PSYCHOACTIFS	7
LA DIFFUSION DES PRODUITS	7
LES USAGES RÉCENTS	10
LES ALCOOLS CONSOMMÉS	13
2 - ESPAD MONACO - ESPAD FRANCE : COMPARAISONS DES USAGES DE PRODUITS PSYCHOACTIFS A 16 ANS EN 2007	14
1 - ACCESSIBILITÉ PERÇUE DES DROGUES	14
2 - NIVEAUX D'USAGE À 16 ANS PARMI LES ÉLÈVES FRANÇAIS ET MONÉGASQUES	17
DISCUSSION	19
ANNEXES	21-22

La première enquête épidémiologique monégasque sur les usages de produits psychoactifs a été réalisée en avril 2007 à l'initiative de la Direction monégasque de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS). L'objectif était de mettre en place une étude d'envergure sur les comportements de santé, le mode de vie et les consommations d'alcool, tabac et autres drogues des adolescents scolarisés dans la Principauté de Monaco.

Compte tenu de la proximité des systèmes scolaires français et monégasque, la DENJS a demandé pour sa réalisation une aide méthodologique à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), lequel mène depuis la fin des années 1990 de nombreuses enquêtes auprès des adolescents. A cette occasion, l'OFDT a proposé à la Principauté d'intégrer le projet ESPAD (European School Project on Alcohol and other Drugs), créé en 1995 et auquel la France participe depuis 1999. Cette enquête qui se déroule tous les quatre ans dans l'ensemble des pays européens, interroge dans des conditions parfaitement comparables plus d'une centaine de milliers d'adolescents européens âgés de 16 ans. Cette intégration permet à la Principauté de s'inscrire dans un cadre validé scientifiquement en offrant de surcroît des résultats comparables à ceux d'autres pays européens.

Ce document présente les premiers résultats de cette enquête menée en 2007. Après une description des usages parmi l'ensemble des adolescents, il dresse le tableau détaillé des consommations parmi les seuls élèves âgés de 16 ans afin d'offrir une comparaison avec les élèves du même âge scolarisés en France.

Pour les résultats monégasques, les analyses s'appuient sur les réponses de 1301 élèves âgés de 16 à 22 ans (1 élève déclare avoir 22 ans et 18 autres 21 ans). Toutefois, pour des raisons évidentes d'effectifs, les élèves de plus de 18 ans (trop peu nombreux pour constituer des catégories indépendantes, n=212) ont été regroupés avec ceux âgés de 18 ans. L'enquête compte 393 élèves nés en 1991 (i.e. correspondant aux élèves concernés par la comparaison européennes). Les résultats français concernent pour leur part 2807 élèves (dont 1421 garçons) nés en 1991.

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

ESPAD (European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs) est une enquête quadriennale initiée au niveau européen en 1995 par le Conseil suédois pour l'information sur l'alcool et les autres drogues (CAN) avec le soutien du Conseil de l'Europe (Groupe Pompidou). Elle cible les élèves dans leur seizième année au moment de l'enquête, âge de fin de scolarité obligatoire dans la majorité des pays Européens. La dernière enquête s'est déroulée au deuxième trimestre 2007. Elle a réuni plus de 35 pays dont Monaco pour la première fois. La France, pour sa part, y participait pour la troisième fois consécutive.

L'enquête a été menée selon une méthodologie standardisée et un questionnaire auto-administré commun à l'ensemble des pays participants. Elle offre ainsi une très bonne comparaison des habitudes de consommation de tabac, d'alcool et de drogues des jeunes européens, avec pour certains pays, un recul de plus de dix ans.

À Monaco, l'enquête s'est déroulée au sein de tous les établissements scolaires de la Principauté le 4 avril 2007, sous la responsabilité scientifique du pôle « Enquêtes en population générale » de l'OFDT. Il s'agit d'une enquête exhaustive : tous les élèves présents dans les établissements scolaires monégasques le jour de l'enquête ont été interrogés. En effet, il avait été décidé pour cette première enquête de ne pas restreindre l'échantillon aux seuls élèves âgés nés en 1991 (dénommés « 16 ans » par la suite) comme le prévoit le protocole européen mais de l'élargir à l'ensemble des lycéens afin de décrire, pour cette première enquête, plus globalement la situation dans la Principauté.

Au total, 1310 élèves nés entre 1985 et 1993 ont répondu individuellement au questionnaire en présence d'un professeur référent. Si la participation des classes a été de 100 % (76 classes), le taux de participation des élèves atteint, compte tenu

Tableau 1 - Distribution des âges en millésime des élèves interrogés à Monaco retenus pour l'analyse

	Âges millésimes¹		
	16 ans	17 ans	18 ans et plus
n	393 (dont 49 % de filles)	359 (dont 46 % de filles)	549 (dont 43 % de filles)
	30,3%	27,5%	42,2%

Source : ESPAD Monaco 2007 - OFDT -DENJS

(1) âge millésime = [2007 - (année de naissance de l'élève)]. Les plus jeunes sont nés en décembre 1991, ils ont donc 15 ans et 3 mois révolus alors que les plus âgés sont nés en janvier 1991 et sont âgés de 16 ans et 3 mois.

des absences le jour de l'enquête, 90,0 %. Précisons que si tous les élèves de lycée ont été interrogés quelle que soit leur année de naissance, seuls les collégiens nés en 1991 ou avant ont été inclus dans l'enquête. Les collégiens constituent ainsi 8 % de l'échantillon total mais représente 25 % des élèves de 16 ans (*i.e* nés en 1991)

Les élèves n'ayant pas précisé leur sexe ou leur année de naissance ont été écartés de l'analyse (8 élèves). De plus la cohérence des réponses a été évaluée pour chaque questionnaire : 9 questionnaires ont ainsi été éliminés car trop incohérents. Ces recodages sont similaires à ceux opérés dans l'enquête française.

L'échantillon analysé est donc composé de 1301 élèves, âgés de 16, 17, 18 ans et plus, en millésime. Pour information, l'âge exact des élèves, au sens ordinaire est fourni ci-après.

Les jeunes interrogés âgés de 16 et 17 ans en millésime sont représentatifs de l'ensemble des adolescents du même âge car les taux de scolarisation pour cette tranche d'âge sont encore très élevés (plus de 98 % à 16 ans par exemple). En revanche, compte tenu de la décroissance du taux de scolarisation dans le second degré, la représentativité des jeunes âgés de 18 ans et plus n'est pas garantie. Les plus âgés ont normalement déjà quitté le second degré, que ce soit pour entrer dans l'enseignement supérieur, en apprentissage ou dans la vie active. Les quelques élèves âgés de plus de 19 ans encore scolarisés en lycée sont donc vraisemblablement dans des situations atypiques en regard de celles de leurs homologues du même âge.

Nota : Les données ne sont pas longitudinales mais collectées indépendamment pour chaque âge. Il n'est donc théoriquement pas possible de commenter les différences entre groupes d'âge croissant comme si elles résultaient de l'interrogation répétée des mêmes individus au cours de plusieurs années successives. Par exemple, les élèves âgés de 18 ans et plus encore au lycée ne représentent pas ce que deviendront dans deux ans les « 16 ans » de l'enquête. Néanmoins, il est fort probable que les écarts observés reflètent en partie la vraie diffusion des expérimentations des produits au cours de la vie, compte tenu de la période courte de quelques années étudiée ici. Pour plus de commodité, les commentaires utiliseront donc cette convention de langage abusive.

1 - LES CONSOMMATIONS DE PRODUITS PSYCHOACTIFS

LA DIFFUSION DES PRODUITS

Encadré 1

L'**expérimentation** ou **usage au cours de la vie** désigne le fait d'avoir déjà consommé un produit au moins une fois au cours de sa vie.

L'**ivresse répétée** désigne le fait d'avoir connu au moins trois épisodes au cours de l'année.

Les autres indicateurs de consommation portent sur les trente derniers jours : **usage récent** (au moins un épisode de consommation), **usage régulier** d'alcool ou de cannabis (au moins dix épisodes de consommation), **usage quotidien** (au moins une consommation par jour). Ces seuils résultent d'un choix raisonné mais comportent une part d'arbitraire : ils ne rendent pas compte de la totale diversité des rythmes de consommations et distinguent mal des réalités parfois très contrastées. Ils permettent cependant une description simple des pratiques à l'adolescence. Ils sont par ailleurs partagés aujourd'hui par de nombreuses analyses internationales et françaises.

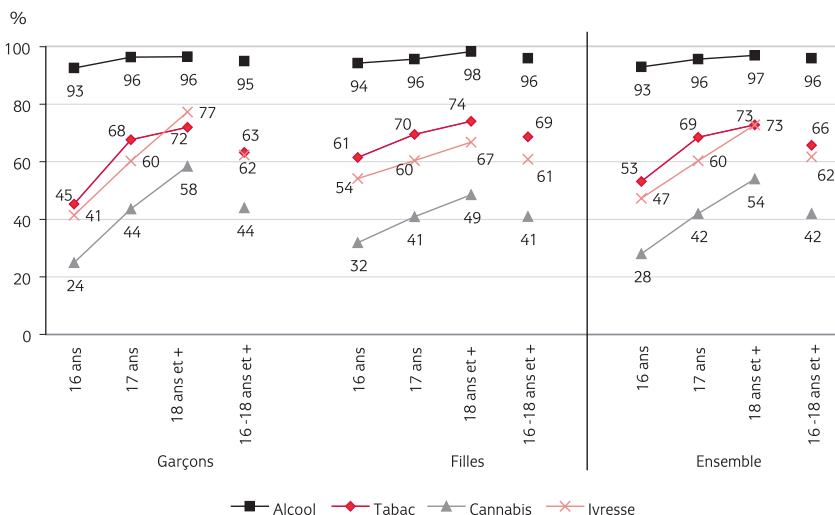
Précisons enfin que la notion d'**usage au cours de la vie** englobe des consommateurs mais aussi des personnes ayant juste essayé ou ayant abandonné leur consommation ; elle décrit donc la diffusion du produit dans la population plutôt que son usage.

Alcool et tabac sont les substances les plus fréquemment expérimentées parmi les lycéens de 16 ans et plus scolarisés à Monaco (respectivement 96 % et 66 % des adolescents en déclarent l'expérimentation). Si les niveaux de consommation au cours de la vie augmentent avec l'âge pour les deux substances, leurs progres-

sions diffèrent nettement (Figure 1). Ainsi, la diffusion de boissons alcoolisées, supérieure à 93 % dès l'âge de 16 ans, ne progresse guère au-delà de cet âge. Au contraire, celle du tabac continue de croître tout au long de l'adolescence, augmentant de plus de 20 points entre 16 et 18 ans.

L'expérimentation de cannabis concerne pour sa part un peu plus de quatre élèves sur dix. À l'instar du tabac, sa diffusion progresse rapidement avec l'âge des adolescents : à 18 ans le niveau des expérimentateurs est 2 fois plus élevé que celui observé à 16 ans. Elle concerne ainsi une majorité des adolescents après 18 ans (54 %), avec une nette prédominance masculine. Concernant les ivresses au cours de la vie, la courbe d'expérimentation selon l'âge offre un parallélisme remarquable avec celle du cannabis, tant chez les filles que chez les garçons. Il est vraisemblable que ces usages se situent dans des contextes très proches, notamment festifs. Toutefois, 62 % des lycéens déclarent avoir déjà connu une ivresse alcoolique : cette expérimentation se révèle nettement plus fréquente que celle du cannabis.

Figure 1 - Expérimentation de tabac, d'alcool et de cannabis au cours de la vie, par âge et par sexe (%)



Lecture : 25 % des garçons déclarent avoir au moins une fois au cours de leur vie consommé du cannabis.

Source : ESPAD - Monaco 2007 - OFDT DENJS

Les substances illicites autres que le cannabis ou celles dont l'usage est détourné sont moins souvent expérimentées (tableau 2), avec là encore de fortes disparités selon les produits, l'âge et le sexe des élèves. Les produits à inhaler s'avèrent les plus couramment expérimentés : ils concernent un élève sur dix. Avec 7 % des élèves qui déclarent en avoir pris au moins une fois au cours de la vie, la cocaïne arrive en deuxième position, tant chez les filles que chez les garçons. Pour les autres produits, les prévalences au cours de la vie sont nettement moindres et se situent aux alentours de 2 ou 3 %, sauf pour l'ecstasy, dont le niveau d'expérimentation avoisine les 5 % chez les garçons. Les niveaux progressent peu avec l'âge, sauf pour les champignons hallucinogènes pour lesquels ils croissent fortement et régulièrement entre 16 et 18 ans (respectivement. 2 %, 5 % et 9 %).

Encadré 2

Les filles expérimentent autant que les garçons, mais sont plus précoces

Sex-ratio⁽¹⁾ des expérimentations durant la vie

	16 ans	17 ans	18 ans et +	Ensemble
Alcool	1,0	1,0	1,0	1,0
Tabac	0,7	1,0	1,0	0,9
Cannabis	0,8	1,1	1,2	1,1
Ivresse	0,8	1,0	1,2	1,0

Source : ESPAD Monaco 2007 - OFDT - DENJS

Globalement, garçons et filles présentent des niveaux d'expérimentation comparables malgré une prédominance masculine pour le cannabis (sex-ratio de 1,1 sur l'ensemble des lycéens) et féminine pour le tabac (0,9). Toutefois, les sex-ratio varient selon les produits et l'âge des élèves. Pour le tabac, le cannabis et les ivresses, les jeunes filles se révèlent plus précoces. À 16 ans, pour ces trois produits, elles présentent des niveaux de consommations d'un tiers supérieurs à ceux des garçons. À partir de 17 ans, ces derniers comblent ces écarts et pour le cannabis, le différentiel évolue même à leur avantage (+0,3 point). Entre 17 et 18 ans, l'expérimentation masculine de cannabis s'intensifie nettement et malgré une progression continue de celle des jeunes filles (elle augmente de plus de 50 % entre 16 et 18 ans), l'écart à 18 ans entre les niveaux féminins et masculins est de 9 points (58 % vs 49 % voir la figure 1). Il en est de même pour les ivresses qui suivent une évolution équivalente à celle du cannabis et qui sont à 18 ans un comportement davantage masculin.

(1) : le sex-ratio est le rapport du pourcentage des garçons sur celui des filles. Un sex-ratio supérieur à 1 indique donc qu'il y a plus de garçons concernés que de filles.

Tableau 2 - Expérimentation de produits psychoactifs illicites au cours de la vie, par âge et par sexe (%)

		16 ans	17 ans	18 ans et plus	16-18 ans et plus
Produits à inhaler	Garçons	5	13	11	10
	Filles	12	11	7	9
	Ensemble	8	12	9	10
Amphétamines	Garçons	1	3	4	3
	Filles	3	2	2	2
	Ensemble	2	3	3	3
LSD	Garçons	2	2	5	4
	Filles	2	1	1	1
	Ensemble	2	1	4	2
Cocaïne	Garçons	7	4	10	7
	Filles	6	5	5	5
	Ensemble	6	4	8	6
Ecstasy	Garçons	4	4	8	6
	Filles	3	2	3	3
	Ensemble	4	3	6	4
Champignons hallucinogènes	Garçons	2	7	13	8
	Filles	3	2	3	3
	Ensemble	2	5	9	6

Source : ESPAD Monaco 2007 - OFDT -DENJS

Lecture : 5 % des garçons âgés de 16 ans ont expérimenté un produit à inhaler, ils sont 13 % dans ce cas à 17 ans

LES USAGES RÉCENTS

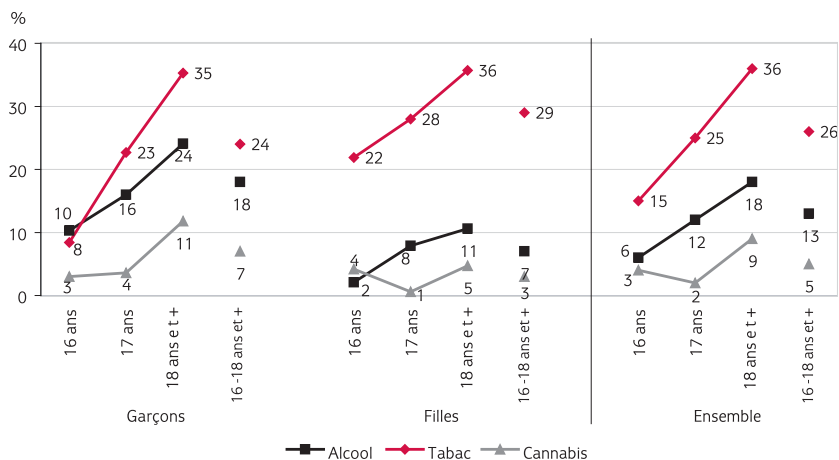
L'usage régulier s'entend ici pour l'alcool et le cannabis à partir de 10 fois par mois, pour le tabac à partir d'une cigarette par jour (usage quotidien).

Le tabagisme quotidien concerne un peu plus d'un élève sur quatre entre 16 et 18 ans (26 %). Le tabac est ainsi le premier produit consommé régulièrement à

Les substances psychoactives chez les collégiens et lycéens monégasques - Résultats de l'enquête européenne ESPAD 2007

l'adolescence, devant nettement l'alcool dont 13 % seulement des élèves déclarent un usage régulier (Figure 2). La consommation régulière de cannabis pour sa part ne concerne que 5 % des élèves.

Figure 2 - Usages réguliers de tabac, alcool et cannabis selon le sexe et l'âge (%)



Source : ESPAD Monaco 2007 - OFDT - DENJS

Si pour tous les produits, les fréquences d'usages croissent avec l'âge, la progression du tabagisme quotidien est particulièrement forte chez les garçons, dont la proportion de fumeurs quotidiens est multipliée par 4 entre 16 et 18 ans (elle n'est multipliée que par 1,6 chez les filles). La consommation régulière d'alcool progresse également fortement – elle est multipliée par 3 sur la tranche d'âge – tout en restant bien en deçà de celle du tabac. La consommation régulière de cannabis croît surtout à partir de 17 ans. Les niveaux évoluent de manière moins linéaire que pour le tabac ou l'alcool : en deçà de 4 % à 16 et 17 ans, ils augmentent ensuite fortement à 18 ans.

Globalement, les ivresses alcooliques sont des comportements masculins excepté à 16 ans où là encore, les jeunes filles apparaissent plus précoces. Pour les ivresses répétées (au moins 3 dans l'année), les niveaux augmentent fortement avec l'âge parmi les garçons alors que la progression apparaît moindre chez les filles et stable entre 17 et 18 ans (Tableau 3).

Tableau 3 - Les ivresses selon le sexe et l'âge (%)

	16 ans	17 ans	18 ans et plus	17-18 ans et plus
Au cours de l'année				
Garçons	33	53	63	52
Filles	39	50	48	45
Ensemble	36	52	57	49
Répétées : au moins 3 ivresses dans l'année				
Garçons	9	18	29	21
Filles	12	21	17	16
Ensemble	10	19	24	18

Source : ESPAD Monaco 2007 - OFDT -DENJS

Encadré 3

Des consommations régulières différenciées selon le genre

Sex-ratios des consommations régulières

	16 ans	17 ans	18 ans et +	Ensemble
Alcool	4,6	2,0	2,2	2,5
Tabac	0,4	0,8	1,0	0,8
Cannabis	0,6	5,8	2,3	1,9

Source : ESPAD Monaco 2007 - OFDT -DENJS

Si les usages réguliers marquent davantage les différences entre les sexes, ils discriminent également fortement les produits : le tabagisme quotidien reste le fait des jeunes filles qui se révèlent particulièrement précoces ; la consommation régulière d'alcool s'avère essentiellement masculine et ce dès l'âge de 16 ans où elle est 5 fois plus répandue parmi les garçons. Pour le cannabis, les filles s'avèrent là encore plus précoces que les garçons, mais dès l'âge de 17 ans les écarts se creusent avec une consommation régulière qui devient alors nettement plus le fait des garçons.

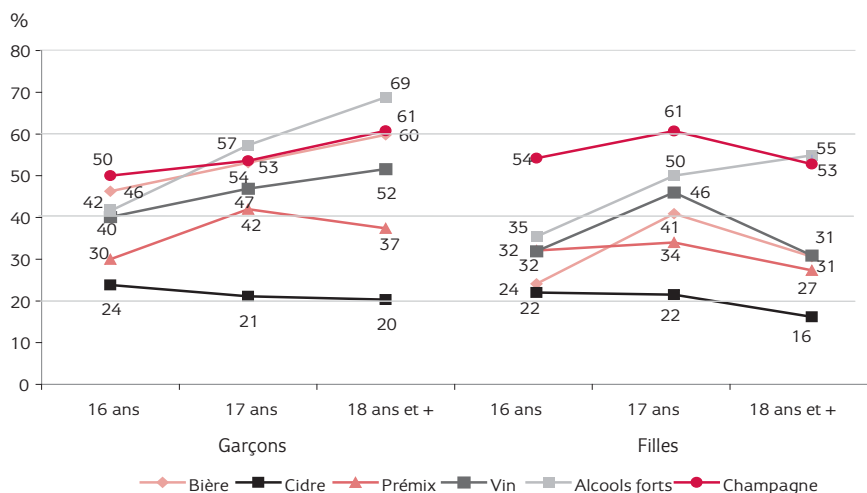
(a) L'élévation singulière du sexe ratio calculé à 17 ans pour la consommation régulière de cannabis est sans doute un artéfact résultant de la faiblesse du nombre de consommateurs et de consommatrices à cet âge. Il doit être considéré avec précaution.

LES ALCOOLS CONSOMMÉS

L'enquête ESPAD permet de quantifier les consommations de six types de boissons alcoolisées au cours du dernier mois¹ : bière, cidre, prémix², vin, alcools forts³ et champagne :

Dans l'ensemble, la hiérarchie des boissons les plus consommées au cours des trente derniers jours diffère peu suivant le sexe. Le cidre est la boisson la moins consommée, suivie par les prémix. Vins et bières forment un deuxième groupe distinct, de prévalence moindre que celle des alcools forts et du champagne, qui sont les boissons les plus communément déclarées. Entre 17 et 18 ans, la plupart des niveaux d'usages déclinent chez les jeunes filles, sauf pour les alcools forts dont la consommation progresse tout au long de l'adolescence. Parmi les garçons, les consommations au cours des trente derniers jours tendent à augmenter avec l'âge pour toutes les boissons alcoolisées à l'exception des prémix et du cidre, eux aussi en baisse entre 17 et 18 ans.

Figure 3 - Consommations des différents types d'alcool au cours du mois selon le sexe et l'âge (%)



Source : ESPAD Monaco 2007 - OFDT -DENJS

1. Il s'agit de la proportion d'élèves ayant déclaré avoir bu au moins une fois chaque type d'alcool au cours du mois, les mesures étant indépendantes.

2. Les prémix sont des mélanges prêts à boire de boissons gazeuses et de spiritueux dont le titrage avoisine les 5°, et qui sont conçus principalement pour les jeunes.

3. Cette appellation est utilisée dans le questionnaire pour désigner les spiritueux, dans la mesure où cette dénomination est largement inconnue des adolescents.

2 - ESPAD MONACO - FRANCE 2007 : COMPARAISONS DES USAGES DE PRODUITS PSYCHOACTIFS A 16 ANS

L'enquête ESPAD offre une excellente comparabilité entre les différents pays participants (cf. partie méthodologie). La présente comparaison se focalise sur les résultats français et monégasques. Cette comparaison est particulièrement intéressante compte tenu de la proximité géographique des deux pays, mais également de la parfaite concordance de leurs systèmes scolaires. Toutefois, cette comparaison n'est possible que pour les élèves nés en 1991, les autres tranches d'âges n'ayant pas été interrogées dans l'enquête française.

1 – ACCESSIBILITÉ PERÇUE DES DROGUES

Avant d'étudier la comparaison des niveaux d'usage de produits psychoactifs dans les deux pays, le tableau 4 brosse une comparaison de la perception de l'accessibilité des produits. En effet, cette perception traduit la notoriété et la proximité du produit dans l'environnement immédiat des adolescents, et fournit également une mesure théorique de sa disponibilité dans ce même environnement. Il est vraisemblable en effet qu'un produit dont les pairs parlent beaucoup soit considéré comme plus accessible qu'un produit inconnu. La perception de l'accessibilité d'un produit peut bien évidemment ne pas correspondre à une disponibilité réelle, elle traduit toutefois vraisemblablement un « possible » qui fait que l'expérimentation du produit en question en sera éventuellement facilitée.

L'enquête ESPAD permet de considérer la perception de l'accessibilité d'un produit grâce à la question suivante : « *si vous le vouliez, vous serait-il difficile de vous procurer [le produit] ?* » avec comme modalités de réponse « impossible ; très difficile ; assez difficile ; assez facile ; très facile ; NSP ».

Tableau 4 - Accessibilité du tabac, des boissons alcoolisées, du cannabis et des produits à inhaler à 16 ans à Monaco et en France

	Impossible de se procurer...			Difficile (assez ou très) de se procurer...			Facile (assez ou très) de se procurer...			Ne sait pas		
	Monaco (%)	France % IC 95%	Monaco (%)	France % IC 95%	Monaco (%)	France % IC 95%	Monaco (%)	France % IC 95%	Monaco (%)	France % IC 95%	Monaco (%)	France % IC 95%
Des cigarettes	5	6 [5 ; 7]	8	9 [7 ; 10]	72	70 [67 ; 72]	14	16 [15 ; 17]				
De la bière	5	8 [7 ; 10]	9	11 [9 ; 12]	75	73 [71 ; 76]	10	8 [7 ; 9]				
Du cidre	5	10 [8 ; 12]	13	12 [10 ; 14]	69	68 [65 ; 71]	13	10 [8 ; 11]				
Des prémix	6	12 [10 ; 14]	14	14 [12 ; 15]	65	58 [56 ; 61]	16	16 [14 ; 18]				
Du vin	5	13 [11 ; 15]	13	14 [13 ; 16]	73	64 [61 ; 67]	9	9 [8 ; 10]				
Des alcools forts	11	14 [12 ; 16]	24	22 [20 ; 23]	52	55 [53 ; 58]	13	9 [8 ; 10]				
Du champagne	6	10 [9 ; 12]	17	22 [20 ; 24]	69	57 [55 ; 60]	9	10 [9 ; 12]				
Du cannabis	16	23 [21 ; 25]	28	23 [21 ; 24]	41	42 [40 ; 44]	14	12 [11 ; 13]				
Produits à inhaler	22	27 [25 ; 30]	26	18 [17 ; 20]	35	39 [37 ; 42]	17	15 [14 ; 16]				

Notes de lecture :

- 1) Les pourcentages français significativement différents de ceux mesurés à Monaco sont indiqués en gras (en toute rigueur les 5 tests en ligne effectués ne sont pas indépendants).
- 2) Pour Monaco, s'agissant d'une enquête exhaustive, il n'y a pas d'incertitude sur les prévalences mesurées contrairement à la France. Pour les prévalences des élèves français, l'intervalle de confiance figure dans la colonne « IC 95 % » (rem : si la valeur monégasque correspondante est comprise dans l'intervalle, il faut alors considérer qu'il n'y a pas de différence entre les niveaux mesurés en France et à Monaco et inversement).

Source : **ESPAD France 2007 - ESPAD MONACO 2007 - OFDT - DNUJ**

La perception de l'accessibilité des produits (Tableau 4) s'avère différente selon le lieu : si les élèves monégasques et français s'accordent pour considérer l'alcool, en particulier la bière, et les cigarettes comme des produits particulièrement accessibles, les premiers se distinguent par l'accessibilité du vin qui est perçue comme équivalente à celle des cigarettes. De même le champagne est un alcool dont l'accessibilité est jugée particulièrement facile par les adolescents monégasques comparativement aux jeunes Français (69 % vs 57 %). Si dans les deux pays, le cannabis et les produits à inhaler sont généralement perçus comme difficiles à se procurer, les élèves français semblent toutefois les considérer plus difficiles d'accès encore : en France les élèves sont en effet proportionnellement plus nombreux qu'à Monaco à déclarer « impossible de se procurer » du cannabis par exemple. En revanche, pour ces mêmes produits, les jeunes élèves monégasques déclarent plus souvent que leurs homologues français ne pas savoir s'ils leur seraient facile ou pas de se les procurer. Dès lors, la part significativement plus élevée d'élèves français indécis en ce qui concerne le tabac (16 % vs 14 %) apparaît remarquable et peut éventuellement être le reflet des dernières mesures de prévention du tabagisme en France dont en particulier l'interdiction de vente de tabac aux mineurs de moins de 16 ans, effective depuis septembre 2004.

Présentation de l'enquête ESPAD France

L'enquête ESPAD France s'est déroulée entre avril et mai 2007 sur l'ensemble du territoire métropolitain selon une méthodologie identique à celle de l'enquête monégasque en particulier les deux questionnaires étaient parfaitement identiques. Elle a été réalisée sous la responsabilité scientifique conjointe de l'OFDT et de l'équipe « santé de l'adolescent » de l'Inserm (U 669), en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche (MJENR), du Ministère de l'agriculture et de la pêche et du Secrétariat général de l'enseignement catholique. Elle a reçu l'avis favorable de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Au total, 2 950 élèves nés en 1991, appelés ici les « 16 ans », ont rempli individuellement le questionnaire en classe en présence d'un enquêteur chargé de leur présenter l'enquête et d'encadrer la passation. Après contrôle de la qualité des données, l'échantillon analysé comporte 2807 élèves (dont 51 % de garçons) représentatifs des adolescents nés en 1991. La participation des classes a été de 98,3 %, au final, compte tenu des absents le jour de l'enquête et des refus de participer, etc, le taux de participation des élèves atteint 84 % (nombre de questionnaires remplis sur nombre total d'élèves échantillonnés). Comme pour les élèves scolarisés dans la Principauté une partie des élèves est encore au collège (31 %)

2 - NIVEAUX D'USAGE À 16 ANS PARMI LES ÉLÈVES FRANÇAIS ET MONÉGASQUES

Dans les deux pays, l'expérimentation de tabac concerne une majorité des élèves et l'usage quotidien un peu moins d'un élève sur cinq (Tableau 5). Si l'usage quotidien est légèrement plus commun en France (17 % vs 15 %), les élèves français se démarquent surtout par une expérimentation de tabac plus importante (60 % vs 53 %). D'autre part, alors que la consommation de tabac apparaît, en France, partagée par les deux sexes, elle se révèle au contraire particulièrement féminine à Monaco : dans la Principauté, les jeunes filles sont proportionnellement deux fois et demi plus nombreuses que les garçons à déclarer un tabagisme quotidien. De même, les filles monégasques fument plus souvent quotidiennement que les jeunes filles françaises, alors que c'est l'inverse pour les garçons.

En ce qui concerne l'expérimentation de chicha (narguilé ou pipe à eau), les deux pays présentent des niveaux semblables.

L'expérimentation et l'usage d'alcool au cours des 12 derniers mois apparaissent partagés dans les deux pays par une très large majorité des élèves sans différence entre les sexes. Cependant l'usage régulier, plus fréquent en France, concerne 6 % des élèves à Monaco et 13 % en France avec, en outre, un très fort différentiel garçons/filles, qui apparaît supérieur à celui enregistré à Monaco.

Pour les usages de cannabis, le scénario est sensiblement le même que pour la consommation de tabac avec, toutefois, des écarts moins marqués entre les deux pays. Les jeunes filles scolarisées à Monaco présentent des usages – quelle que soit la fréquence considérée – plus élevés que les adolescentes scolarisées en France. Parmi les garçons, on observe le contraire, avec comme pour le tabac, des écarts de plus de 10 points entre les niveaux d'expérimentation monégasque et français, à l'exception de l'usage régulier où la différence de niveau s'avère plus faible (3 % vs 5 %).

Pour les produits à inhaler, les élèves français et en particulier les garçons, présentent une expérimentation supérieure à celle des élèves monégasques.

Globalement les élèves français déclarent donc des niveaux d'usage de produits psychoactifs supérieurs à ceux de leurs homologues monégasques, en particulier pour les usages réguliers de tabac et d'alcool même si ce dernier apparaît plus diffusé à Monaco qu'en France.

Il ressort d'autre part, que la relative faiblesse des niveaux enregistrés en général à Monaco est principalement liée aux usages des garçons qui apparaissent nettement en retrait comparativement à ceux déclarés par leurs homologues Français.

Tableau 5 - Comparaisons des principaux usages de produits psychoactifs entre les jeunes âgés de 16 ans scolarisés en France et à Monaco

	Monaco				France					
	Garçons	Filles	Ensemble	Sex ratio	Garçons	Filles	Ensemble	Sex ratio		
					%	IC 95%	%	IC 95%		
Tabac	Expérimentation	45	61	53	0,7	58 [55 ; 61]	61	[58 ; 64]	60 [58 ; 62]	0,9
	Tabagisme quotidien	8	22	15	0,4	18 [16 ; 20]	16 [13 ; 18]	17 [15 ; 19]	17 [15 ; 19]	1,1
	Expérimentation de Chicha*	8	5	7	1,6	5 [3 ; 6]	4 [2 ; 5]	4 [3 ; 5]	4 [3 ; 5]	1,3
Alcool	Expérimentation	93	94	93	1,0	89 [86 ; 91]	88 [86 ; 90]	88 [86 ; 90]	88 [86 ; 90]	1,0
	Au cours de l'année	86	90	88	1,0	82 [79 ; 84]	81 [79 ; 84]	81 [79 ; 84]	81 [79 ; 84]	1,0
	Consommation régulière	10	2	6	4,6	18 [15 ; 21]	9 [7 ; 10]	13 [11 ; 15]	13 [11 ; 15]	2,1
Ilvresse	Expérimentation	41	54	47	0,8	47 [44 ; 51]	45 [41 ; 48]	46	[43 ; 48]	1,1
	Au cours de l'année	33	39	36	0,9	37 [34 ; 41]	35 [32 ; 39]	36	[34 ; 39]	1,1
	Répétées	9	12	10	0,7	17 [14 ; 19]	12	[2 ; 4]	14 [3 ; 4]	1,4
Cannabis	Expérimentation	24	32	28	0,8	35 [32 ; 38]	27 [24 ; 31]	31 [29 ; 34]	31 [29 ; 34]	1,3
	Au cours de l'année	16	26	21	0,6	28 [25 ; 30]	21 [18 ; 24]	24 [22 ; 27]	24 [22 ; 27]	1,3
	Consommation régulière	3	4	3	0,6	5 [4 ; 6]	2 [1 ; 3]	4	[3 ; 4]	2,5
Produit à inhaler	5	12	8	0,4	13 [10 ; 15]	10	[8 ; 13]	11 [10 ; 13]	1,2	

Notes de lecture :

1) Le gras repère les pourcentages significativement différents : les garçons scolarisés à Monaco déclarent une expérimentation de tabac moindre que leurs homologues de France (46 % vs 58 %).

2) Pour Monaco, s'agissant d'un recensement, il n'y a pas d'incertitude sur les prévalences mesurées contrairement à la France. Pour les prévalences des élèves français, l'intervalle de confiance figure dans la colonne « IC 95 % » (rem : si la valeur monégasque correspondante est comprise dans l'intervalle, il faut alors considérer qu'il n'y a pas de différence entre les niveaux mesurés en France et à Monaco et inversement).

3) Le « sex ratio » est le rapport de la prévalence mesurée parmi les garçons sur celle mesurée parmi les filles : un rapport inférieur à 1 signale un usage plus important parmi les filles et inversement. Pour la France seuls les sex ratio en gras doivent être considérés comme différents de 1 : ils signalent une différence significative entre les niveaux observés parmi les filles et les garçons scolarisés en France (test du chi2).

* Il s'agit de l'expérimentation de tabac uniquement à l'aide d'un narguilé.

Source : ESPAD France 2007 - ESPAD MONACO 2007 - OFDT

DISCUSSION

Cette première grande enquête monégasque dresse le portrait des jeunes adolescents scolarisés dans la Principauté. Elle permet, par la diversité des thèmes évoqués dans le questionnaire et l'exhaustivité de l'échantillon, une description complète de la jeunesse monégasque. Toutefois, ces premiers résultats se concentrent principalement sur les usages de produits psychoactifs qui restent l'objectif premier de l'enquête ESPAD. Une des qualités de cette enquête est de rendre possible la comparaison des résultats avec ceux de nombreux pays européens. Un rapport européen à paraître en mars 2009 développera l'ensemble des thématiques et résultats par pays.

Globalement, les lycéens monégasques présentent des usages de produits proches de ceux de leurs homologues français avec notamment la prééminence de l'expérimentation d'alcool qui concerne plus de 95 % des adolescents et une expérimentation de tabac importante (66 %). Le cannabis s'avère être, comme en France et dans la plupart des pays européens, la première drogue illicite expérimentée et consommée : 42 % des élèves interrogés à Monaco déclarent en avoir déjà consommé au moins une fois dans leur vie.

À 16 ans, cette hiérarchie des expérimentations est déjà établie. Toutefois, excepté pour l'alcool dont le niveau se révèle déjà très élevé à cet âge, l'expérimentation du tabac comme celle du cannabis progresse fortement avec l'âge. Ainsi par exemple, la diffusion du cannabis croît de 14 points entre 16 et 17 ans puis de 12 points entre 17 et 18 ans.

Pour les usages réguliers, le classement des produits se modifie quelque peu, le tabac devenant le premier produit consommé quotidiennement. Si l'alcool arrive

en deuxième position il est toutefois deux fois moins répandu. De même, le niveau observé pour l'usage régulier de cannabis apparaît deux fois moindre que celui de l'alcool régulier.

Une dernière particularité semble devoir se dessiner parmi les élèves monégasques. En effet les jeunes garçons de 16 ans présentent des niveaux d'usage souvent moindres comparés à leurs homologues français. *A contrario* les jeunes filles scolarisées dans la Principauté présentent généralement des niveaux d'expérimentation supérieurs à ceux des garçons. Il est possible de proposer quelques pistes d'interprétation. En effet, dans la Principauté, les jeunes filles de 16 ans déclarent une très grande sociabilité. En particulier, plus de 50 % d'entre elles déclarent sortir au moins une fois par semaine dans des cafés ou des restaurants avec leurs amis, les garçons n'étant que 36 % dans ce cas. Or des études françaises ont montré la très forte corrélation entre sortie entre pairs et usages de produits psychoactifs. Il faudra attendre une prochaine enquête pour s'assurer que cette particularité n'est pas une spécificité générationnelle, tout comme il faudrait creuser, par des enquêtes qualitatives, les significations de ces usages dans le contexte particulier de la Principauté.

La comparaison entre les adolescents scolarisés dans la Principauté et ceux scolarisés en France se révèle particulièrement intéressante et laisse entrevoir des particularismes nationaux. La proximité des systèmes scolaires rend d'autant plus pertinente et facile d'interprétation cette comparaison. Toutefois, il n'en demeure pas moins que l'analyse descriptive proposée ici demanderait à être complétée par une prise en compte de divers facteurs sociodémographiques qui peuvent distinguer les deux populations étudiées et aider à une meilleure compréhension des particularités observées. L'enquête laisse par exemple apparaître des profils scolaires légèrement dissemblables entre les deux pays. À Monaco, par exemple, les élèves sont proportionnellement moins nombreux à avoir redoublé et suivent plus souvent un cursus d'enseignement général, ces différences étant surtout nettes parmi les jeunes adolescentes.

ANNEXES

GLOSSAIRE DES DROQUES ILLICITES

Le cannabis est une plante (*cannabis sativa indica*) dont est extraite la marijuana (herbe) et la résine de cannabis (haschisch). La teneur en principe actif est très variable selon les zones de production, les parties de la plante utilisées et selon le degré de « coupe ». Le plus souvent fumé sous forme de cigarette (joint), le cannabis peut être consommé sous forme de gâteau (space-cake) ou d'infusion, ces modes de consommation restant très marginaux. Le cannabis possède des effets euphorisants, désinhibant, relaxants mais peut provoquer un phénomène de décompensation psychique. Il peut également induire une dépendance psychique chez les consommateurs quotidiens.

L'ecstasy désigne un ensemble de produits synthétiques contenant la molécule MDMA (méthylènedioxyamphétamine), dont la composition peut être d'une grande variété (mélange avec des médicaments ou autres substances). Le plus souvent sous forme de comprimés, elle peut aussi se présenter sous forme de poudre. Appelée, lors de son apparition en France, vers la fin des années 1980, « drogue de l'amour » pour ses effets aphrodisiaques, son utilisation s'est largement étendue au cours des années 1990, notamment avec l'essor du mouvement techno.

Le LSD parfois appelé « acide » ou « buvard », est un hallucinogène provoquant des distorsions de la perception visuelle, spatiale et temporelle qui peuvent aller jusqu'aux hallucinations. Il se présente le plus souvent sous la forme d'un buvard que l'on pose sur la langue, mais aussi sous forme de micro pointes. Sa consommation peut occasionner crises de panique, angoisse, paranoïa et autres troubles psychiatriques (« *bad trip* »), de manière plus ou moins durable. Parmi les autres hallucinogènes figurent la mescaline, les champignons hallucinogènes (psilocybine), le datura, la *Salvia divinorum*...

La cocaïne est un dérivé de la feuille de coca qui se présente sous la forme d'une fine poudre blanche. La cocaïne se consomme le plus souvent en sniff. Elle peut concerner les milieux sociaux les plus favorisés comme les plus marginalisés. Elle provoque une euphorie immédiate, une stimulation intellectuelle et physique mais n'engendre pas de dépendance physique. La dépendance psychique peut être extrêmement forte.

Les amphétamines sont des produits de synthèse stimulants qui trouvent leur origine dans l'éphédra. Le plus souvent en cachets, elles peuvent aussi être présentées en capsules, en poudre (cristal) ou en ampoules injectables. Leur usage festif, proche de celui de l'ecstasy, semble plutôt circonscrit à des milieux jeunes, « branchés ». D'autres les utilisent comme dopant ou comme coupe-faim.

Les champignons hallucinogènes sont des produits d'origine naturelle, issus des champignons de type psilocybe. Ingérés crus ou cuits (omelette), ils provoquent des distorsions de la perception visuelle, spatiale et temporelle. Leur consommation peut occasionner des troubles tels que des crises de panique, d'angoisse, de paranoïa de manière plus ou moins durable.

Les produits à inhaler sont variés : colles, solvants, détachants, vernis, protoxyde d'azote, air sec, dérivés du pétrole, etc. Ces produits provoquent des distorsions auditives et visuelles. Les plus connus d'entre eux sont l'éther, le trichloréthylène et l'acétone. Les principaux utilisateurs sont les adolescents car ils sont d'accès facile et de prix très bas. Les troubles engendrés peuvent être assez graves, tant sur le plan physique que psychique.

LISTE FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRÉS

Figure 1 - Expérimentation de tabac, d'alcool et de cannabis au cours de la vie, par âge et par sexe	8
Figure 2 - Usages réguliers de tabac, alcool et cannabis selon le sexe et l'âge	11
Figure 3 - Consommations des différents types d'alcool au cours du mois selon le sexe et l'âge	13
Tableau 1 - Distribution des âges en millésime des élèves interrogés à Monaco retenus pour l'analyse	5
Tableau 2 - Expérimentation de produits psychoactifs illicites au cours de la vie, par âge et par sexe	10
Tableau 3 - Les ivresses selon le sexe et l'âge	12
Tableau 4 - Accessibilité du tabac, de boissons alcoolisées, de cannabis et autres produits à 16 ans à Monaco et en France	15
Tableau 5 - Comparaisons des principaux usages de produits psychoactifs entre les jeunes âgés de 16 ans scolarisés en France et à Monaco	18
Encadré 1 - Définitions des usages	7
Encadré 2 - Les filles expérimentent autant que les garçons, mais sont plus précoces	9
Encadré 3 - Des consommations régulières différenciées selon le genre	12
Encadré 4 - Présentation de l'enquête ESPAD France	16

POUR EN SAVOIR PLUS

LEGLEYE (S.), BECK (F.), SPILKA (S.) et LE NÉZET (O.), *Drogues à l'adolescence en 2005 - Niveaux, contextes d'usage et évolutions à 17 ans en France - Résultats de la cinquième enquête nationale ESCAPAD*, St-Denis, OFDT, 2007, 77 p.

LEGLEYE (S.), SPILKA (S.), LE NÉZET (O.), BECK (F.), et al., « Tabac, alcool et cannabis durant la primo adolescence Résultats de l'enquête HBSC 2006 », *Tendances* n° 59, OFDT, 2008, 6 p.

CHOQUET (M.), BECK (F.), HASSLER (F.), SPILKA (S.), et al., « Les substances psychoactives chez les collégiens et lycéens : consommations en 2003 et évolutions depuis dix ans », *Tendances* n° 35, OFDT, 2004, 6 p.

HIBELL (B.), ANDERSSON (B.), BJARNASON (T.), AHLSTRÖM (S.), et al., *The ESPAD Report 2003. Alcohol and other drug use among students in 35 European countries*, Stockholm, CAN (Council for Information on Alcohol and other Drugs), 2004, 355 p.

SPILKA (S.), HASSLER (C.), LEGLEYE (S.), MORIN (D.), et al., « Les consommations des adolescents : la France, élève moyen de l'Europe », *La Santé de l'Homme* (383), 2006, 43-46 p.

BECK (F.), GODEAU (E.), LEGLEYE (S.), SPILKA (S.), « Les usages de drogues des plus jeunes adolescents : données épidémiologiques », *Médecine/science*, 23 (12), 2007, 1162-1168.

LEGLEYE (S.), SPILKA (S.), LE NÉZET (O.), HASSLER (C.), CHOQUET (M.), « Alcool, tabac et cannabis à 16 ans - Évolutions, usages récents, accessibilité et modes de vie », *Tendances* n° 64, OFDT, 2009, 6p.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont permis à ce projet d'aboutir, au premier rang desquels les lycéens qui ont accepté de répondre à l'enquête. Cette enquête n'aurait pas pu se faire non plus sans le concours des personnels de l'éducation en particulier les enseignants qui ont présenté l'enquête aux élèves et qui ont contribué à la logistique. Nous tenons également à remercier tout particulièrement l'ensemble du personnel de la DENJS dont la disponibilité a toujours été un atout précieux pour la réussite du projet. Nous remercions encore Matthieu Chalumeau qui a participé à l'élaboration du projet, Frédérique Million pour son aide précieuse dans l'élaboration de la maquette ainsi que Carine Mutatayi et Annette Leclerc pour leur relecture ou leurs conseils qui se sont avérés particulièrement utiles.

Citation recommandée

SPIILKA (S.), LE NÉZET (O.), BECK (F.), LEGLEYE (S.), *Les substances psychoactives chez les collégiens et lycéens monégasques - Résultats de l'enquête européenne ESPAD 2007*, Saint-Denis, OFDT, 2009, 24 p.

Face aux évolutions multiformes des conduites addictives, et pour mieux cibler les politiques de prévention déjà menées à destination des jeunes de Monaco, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a été chargée de faire un état des lieux de la consommation des substances psychoactives chez les collégiens et lycéens (16 ans et plus).

Cette étude menée en partenariat avec l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies porte sur 1310 élèves âgés de 16 ans et plus interrogés en avril 2007.

Ce rapport brosse un portrait détaillé des usages d'alcool, de tabac, de cannabis et d'autres drogues des élèves de la Principauté.